

**De :** [Jacques Maréchal](#)

**À :** [AFPS Metz](#)

**Envoyé :** mercredi 30 mai 2012 20:54

**Objet :** Re: Position candidats élections législatives

**Question 1 : La mise en place d'une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur toutes les facettes de la coopération militaire et sécuritaire entre la France et Israël.**

Élus à l'Assemblée nationale, les députés du Front de gauche s'opposeront à la politique de coopération militaire et sécuritaire entre la France et Israël telle qu'elle existe aujourd'hui. Nous serons des députés à l'initiative pour que la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale ouvre une enquête sur les pratiques des différents gouvernements français sur ce sujet. En même temps nous demanderons le vote d'un moratoire sur les exportations d'armes vers Israël en attendant le résultat de l'enquête et d'éventuelles nouvelles dispositions en la matière.

De manière plus générale, nous nous opposerons à l'exportation par la France d'armes vers des pays qui ne respectent pas les résolutions de l'Onu. Dans le cas d'Israël, dans la mesure où ce non-respect des décisions de la communauté internationale dure depuis 1967, nous y serons particulièrement vigilants.

**Question 2 : L'adoption par la France de mesures pour assurer la traçabilité des produits des colonies entrant en France**

Les députés du Front de gauche soutiennent et soutiendront la campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanctions) de boycott des produits israéliens en provenance des colonies. Ils proposeront, avec l'ensemble des députés favorables à cette position, l'interdiction d'importer sur le territoire français ces produits. Ils demanderont ensuite au Parlement européen de voter la même résolution au niveau communautaire. Nous savons que cette résolution politique des représentants du peuple français ferait l'objet d'attaques immédiates, notamment de la Commission européenne, voire devant la cour de justice de l'Union européenne, au nom de la libre circulation des marchandises.

Nous pourrions alors faire valoir nos principes qui prévoient que les droits humains, la liberté et le droit à l'autodétermination des peuples priment sur le tout argent, le tout commerce et le tout économique : en un mot, l'Humain d'abord !

**Question 3 : La demande par les députés que le gouvernement français reconnaisse explicitement un État palestinien viable et indépendant dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale**

Nous sommes pour la reconnaissance de l'État palestinien dans ses frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Les députés du Front de gauche demanderont un vote en assemblée plénière sur cette ligne de conduite diplomatique, pour en faire la feuille de route du gouvernement. La commission des affaires étrangères aura la charge de surveiller l'application de ces orientations diplomatiques, dans le cadre des négociations entre tous les partenaires directement concernés par cette question politique, d'abord et avant tout avec les représentants israéliens et palestiniens. La France devra renoncer à l'atlantisme exacerbé promu uniquement par « Sarkozy the American » et contre la volonté du peuple français. Renouer avec une politique d'indépendance et de fermeté, toujours en soutien au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Toutes les formes de colonisation devront être condamnées par la France.